

Emission d'actions nouvelles (PACEO[®])

Dans le cadre du PACEO[®] mis en place avec Société Générale le 14 mars 2012, ARCHOS a procédé le 15 janvier 2013 à l'émission de :

- 1 000 000 d'actions nouvelles
- au prix unitaire de : 3,96 euros

Le prix d'émission de 3,96 euros fait apparaître une décote de 7% par rapport au cours moyen pondéré par les volumes des 3 dernières séances de bourse. Les fonds ainsi levés seront affectés au financement de l'activité (BFR). Suite à cette opération, le nombre d'actions ARCHOS en circulation est donc passé à le 15 janvier 2013 de 25.803.174 actions à 26.803.174 actions¹, l'émission de 1.000.000 nouvelles actions représentant 3,6 % du total des actions après opération. Les actions nouvelles sont librement négociables et immédiatement assimilables aux actions ordinaires existantes, cotées sur Euronext Paris. Il s'agit de la première émission concernant ce PACEO depuis sa mise en place.

ARCHOS rappelle que les principales caractéristiques de l'opération mise en place en mars 2012 sont les suivantes :

Le PACEO[®] pourra être utilisé à tout moment pendant une durée de 3 ans à la seule initiative d'ARCHOS, dans la limite de 2 500 000 actions nouvelles (représentant 9,80% soit moins de 10% du capital actuel).

En cas de tirage, ARCHOS procédera à l'émission d'actions nouvelles, entièrement souscrites par Société Générale au travers de l'exercice de bons, avec une décote limitée à 7% du cours moyen de l'action au moment du tirage. Chaque tranche ne pourra excéder 1 000 000 actions.

Société Générale, qui intervient en tant qu'intermédiaire financier, n'a pas vocation à rester actionnaire d'ARCHOS et cèdera les actions souscrites sur le marché. Il est précisé que Société Générale s'est engagée à s'abstenir de toute couverture directe ou indirecte au cours des périodes de référence, de toute pré-vente des actions souscrites et de toute intervention sur l'action ARCHOS au moment des tirages.

A propos d'ARCHOS

ARCHOS, précurseur sur le marché des baladeurs audio/vidéo, et désormais spécialiste des tablettes sous Android, a sans cesse révolutionné le marché des produits Electroniques Grand Public depuis 1988. Aujourd'hui, ARCHOS propose des tablettes Android, des tablettes PCs et des

¹ Comme indiqué dans le communiqué du 18 avril 2013 (information sur les actions) le communiqué initial du 15 janvier 2013 indiquait par erreur que le nombre d'actions passait de 26.803.174 actions à 27.803.174 actions.

baladeurs MP3/MP4. Dès 2000, ARCHOS a lancé le Jukebox 6000, le premier baladeur MP3 avec disque dur. Puis il a introduit en 2003, le premier baladeur multimédia avec enregistrement TV. Dès 2006, les baladeurs sont dotés du WiFi et d'écrans tactiles dès 2007. En 2008, ARCHOS a lancé la première génération de Tablettes connectées en 5" et 7". Enfin, en 2009, ARCHOS a dévoilé la première tablette sous Android. ARCHOS possède des bureaux aux Etats-Unis, en Europe et en Asie. ARCHOS est coté au compartiment C d'Eurolist, Euronext Paris, ISIN CodeFR0000182479. Site Web : www.archos.com

ARCHOS

Loïc POIRIER

Directeur Général Délégué

Email : poirier@archos.com

Tél. : 01 69 33 16 90